

REPUBLIQUE
FRANCAISE

COMMUNE DE LA VOULTE SUR RHONE

DEPARTEMENT DE
L'ARDECHE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichée le : 30/10/2024
Jusqu'au : 30/12/2024

ARRONDISSEMENT
DE PRIVAS

Le Mardi 29 Octobre 2024 à 18h,

Le Conseil Municipal de la Commune de LA VOULTE-SUR-RHONE s'est réuni en salle du Conseil Municipal sur convocation et sous la présidence de Bernard BROTTES, Maire.

**Session ordinaire
Du
29/10/2024**

Etaient présents : Bernard BROTTES, Sylvie ANDRE-COSTE, Jérôme LEBRAT, Martine BOULON, Bernard PICCOTTI, Nadine CHAIX-IMBERTECHE, Jacques VOLLE, Christine PASTURAL, Didier VENTUROLI, Rachel KLEIN, Éric PAQUERIAUD, Thierry SEILER, Sébastien LANONE, Sébastien WALTERSKI, Hélène LACROIX, Jimmy VERDOT, Martine VABRES, Christel DUVERNOIS

Date de convocation :
23/10/2024

Date d'affichage :
23/10/2024

Absent (s) excusé (s) :

Nombre de
conseillers :

Pierre FUZIER a donné procuration à Sylvie ANDRE-COSTE
Lucien RIVAT a donné procuration à Sébastien WALTERSKI
Alain GAS a donné procuration à Sébastien LANONE
Aurélie ANTHERION a donné procuration à Bernard PICCOTTI
Sandrine MEJEAN a donné procuration à Éric PAQUERIAUD
Stanislas ANTHERION a donné procuration à Didier VENTUROLI
Manon REYNE a donné procuration à Bernard BROTTES
Cynthia HOARAU a donné procuration à Christel DUVERNOIS
Blandine PUAUX a donné procuration à Martine BOULON

En exercice : 27
Présents : 18
Procurations : 9
Votants : 27

Sylvie ANDRE-COSTE a été désignée secrétaire de séance.
La séance se déroule sans condition de quorum.

N°	Objet	Délibérant
2024/054	RETRAIT DE DELEGATIONS A UN ADJOINT – DECISION DU CONSEIL SUR LE MAINTIEN DE SES FONCTIONS	Entendu l'exposé, le conseil municipal, par 25 votes pour et 2 abstentions : • VALIDE le retrait des fonctions d'adjoint au Maire de Monsieur Jérôme LEBRAT. Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
2024/055	RETRAIT DE DELEGATIONS A UN ADJOINT – DECISION DU CONSEIL SUR LE MAINTIEN DE SES FONCTIONS	Entendu l'exposé, le conseil municipal, par 25 votes pour et 2 abstentions : • VALIDE le retrait des fonctions d'adjoint au Maire de Monsieur Lucien RIVAT. Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

2024/056	ELECTION DE 3 ADJOINTS	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal, par 17 votes pour et 8 abstentions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ELIT la liste d'adjoints n°1 telle que décrite ci-dessus ; • DECIDE que les adjoints désignés occuperont, dans l'ordre du tableau, le même rang que les élus qui occupaient précédemment les postes devenus vacants, soit les 2ème, 6ème et 7ème rang. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/057	INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS - ACTUALISATION	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal, par 17 votes pour, 8 votes contre et 2 abstentions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • VALIDE à compter du 1^{er} novembre 2024 les indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux selon la répartition énoncée ci avant. • DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2024 et suivants. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/058	ACCEPTATION OFFRE ET VENTE DE L'IMMEUBLE SIS 9 RUE PIERRE SEMARD	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ACCEPTÉ la proposition d'achat de Monsieur BLACHON d'un montant de 170 000 € et de signer en ce sens une promesse de vente ; • DIT que la recette résultant de la vente sera inscrite au budget 2024, chapitre 024 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/059	DESAFFECTATION SUIVIE DU DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC DU TENEMENT FONCIER SITUE PLACE ETIENNE JARGEAT	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal, par 16 votes pour, 10 votes contre et 1 abstention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CONSTATE la désaffectation du domaine public du tènement foncier considéré ; • APPROUVE son déclassement du domaine public communal pour son classement dans le domaine privé communal ; • AUTORISE Monsieur Le Maire à prendre toutes les dispositions utiles en ce qui concerne l'exécution et le suivi technique, administratif et financier de la présente délibération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/060	RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION CINEMA ASSOCIATIF	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :</p>

		<ul style="list-style-type: none"> ●VALIDE le renouvellement de la convention avec l'association « Ecran Village » pour l'année 2025 ; ●AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention et tout document relatif à l'exécution de la présente délibération. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>
2024/061	CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	<p>Entendu l'exposé, le conseil municipal, par 19 votes pour et 8 abstentions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ●APPROUVE la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe et la modification subséquente du tableau des effectifs municipaux. <p>Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.</p>

Fin de séance à 19h35